

Conseils de quartiers

La Chasse – La Folie-Château

Lundi 20 novembre 2023

S'inscrire aux conseils de quartier



Ordre du jour

- Le tri et la collecte des biodéchets au 1^{er} janvier 2024 (Régis Brasseur)
- L'agenda 2030 et la phase de concertation (Pascal Seigné)
- Suivi des points évoqués lors des précédents conseils (Pascal Seigné)
- Rendez-vous à venir
- Libre parole



Dossiers

Les biodéchets



Instauration d'un dispositif de gestion de proximité des biodéchets



CONTEXTE

- En vue de la généralisation du tri à la source des biodéchet fixée au 1^{er} janvier 2024, la loi AGEC demande aux services publics d'être en mesure de proposer des solutions de gestion à tous les producteurs de biodéchets
- La loi ne fixe pas d'objectif de quantité ni de qualité.
- Est considéré comme « biodéchet » : tout déchet non dangereux biodégradable de jardin ou de parc, tout déchet non dangereux alimentaire ou de cuisine issu notamment des ménages, des restaurants, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que tout déchet comparable provenant des établissements de production ou de transformation de denrées alimentaires. (Article R. 541-8 du code de l'environnement).

Déchets de Jardin



Déchets alimentaires

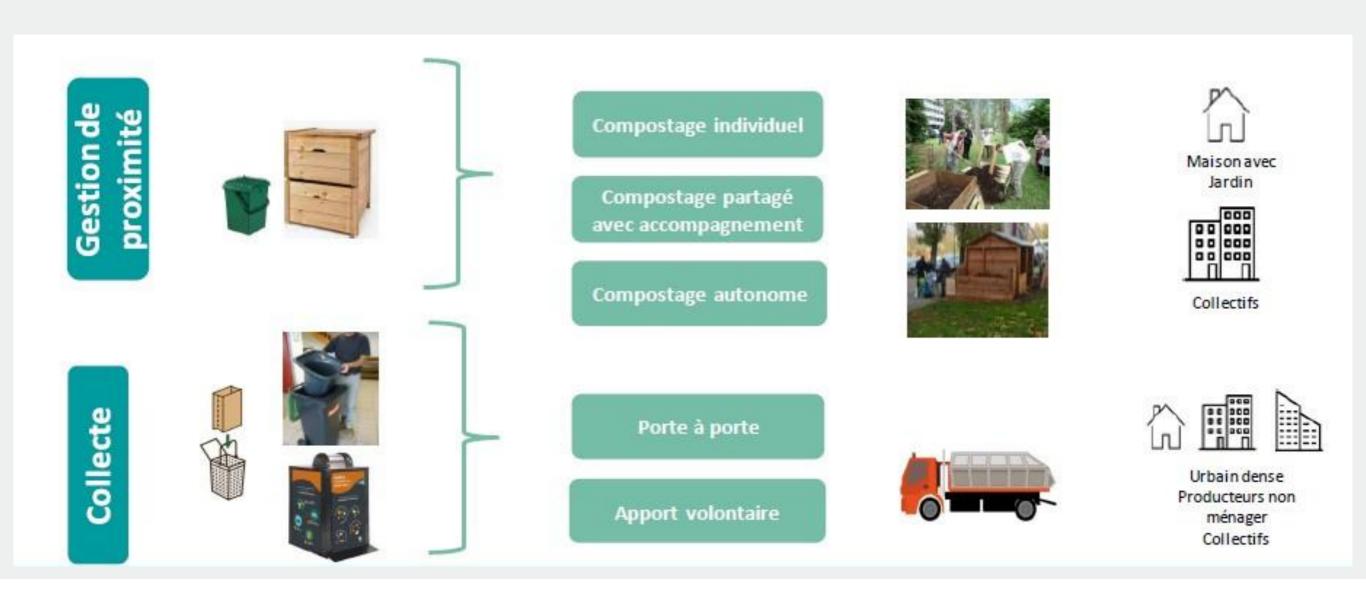








Les solutions possibles







La gestion à la parcelle :

Le compostage



État des lieux

Compostage individuel

- ⇒ 30% des foyers potentiellement déjà équipés (~ 8000 foyers).
- ⇒ 450 composteurs vendus/an.
- ⇒ 4 références (300 à 600l bois et plastique).
- ⇒ De 16 à 25 euros Participation du Syndicat à hauteur de 70% en moyenne.

Compostage partagé

- ~ 30 sites déjà équipés (résidences + écoles)
- ⇒ Composteur 600l à 800l fournis gracieusement
- Réflexion sur un process interne pour assurer le suivi.

Les objectifs à venir

- ⇒ 18500 foyers à équiper
- ⇒ 195 sites de compostage partagé à développer





La collecte:





La collecte en PAP et PAV



LE PRINCIPE

Gisement Producteurs	Équipement de pré-collecte	Porte à porte Point d'apport volontaire	Collecte	Exutoire Traitement



La collecte:

PAP et PAV



La collecte en PAP et PAV



EQUIPEMENT



Mode de collecte	Pour qui	équipement	Illustrations	Options
Porte à porte	 Zone urbaine dense Habitat collectif Producteurs Non Ménagers 	Bac de 120 à 240l		Bioseau Sac kraft
Point d'apport volontaire	Zone urbaine dense Habitat collectif* *remisé sur l'espace privé	Bac de 240l		Bioseau Sac kraft Abris bac Contrôle sécurité



La collecte:

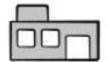
PAP et PAV



La collecte en PAP et PAV



SOLUTIONS DE TRAITEMENT



Deux méthodes de traitement : La méthanisation ou compostage

Pas d'exutoire opérationnel sur le département

Les installations les plus proches :

- ⇒ Sepur à Thiverval- Grignon (78)
- ➡ Modul'O à Carrières-sous-Poissy (78)
- Moulinot à Stain (93)

Un transfert important serait nécessaire.

⇒ Cydec à Saint-Ouen L'Aûmone (95) – Co-compostage à partir de 2025

A moyen terme.

Des solutions de proximité à l'étude :

- Massification + transfert et traitement.
- ⇒ Installation d'un méthaniseur de moins de 500 T (disponible 2nd semestre 2024).
- La CAVP a lancé une étude de faisabilité relative à l'installation d'une unité de micro-méthanisation.



Instauration d'un dispositif de gestion de proximité des biodéchets



POUR LA SUITE

PLANNING DE DEPLOIEMENT

Décembre 2023 :

Communiquer sur les orientations prises par le Syndicat

1er janvier 2024:

Déploiement de la campagne compostage. Le syndicat s'engage a accompagné son réseau de compostage individuel.

1er semestre 2024:

En lien avec les communes :

- Identifier les zones où il est possible d'implanter des Points d'Apports Volontaires.
- Identifier les résidences « Témoins » où il serait envisageable d'implanter des Points d'Apports Volontaires.

2nd semestre 2024, en fonction des possibilités de traitement :

- Déployer les premiers PAV (résidences + espaces publics).
- Equiper les premiers PNM (restaurants scolaires).
- Début des premières collectes.



Les « 3R de Tri-Action : Réduire, réparer et réutiliser ensemble ! » Edition 2023

Tri-action organise la 8ème édition des 3R samedi 25 novembre 2023, à l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets. Conseils et solutions concrètes vous seront proposés tout au long de la journée dans le domaine de la réparation, de la réutilisation et du compostage.





Dossiers

Agenda 2030: la concertation



L'Agenda 2030

Un webinaire de présentation



Les grands axes retenus pour l'Agenda 2030

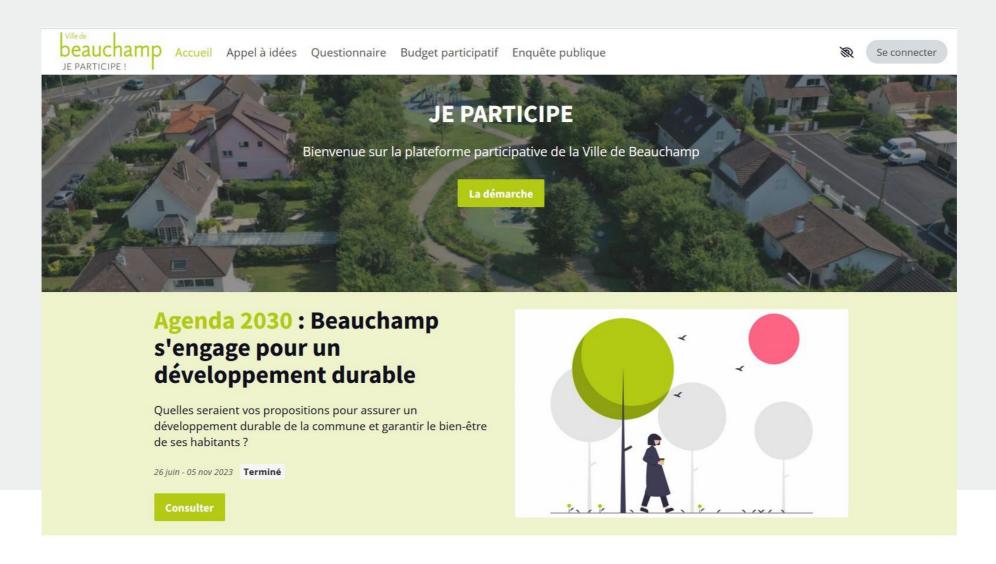
Découvrez sous forme d'un petit webinaire présenté par Mme Nordmann, Maire; M. Papot, directeur général du cabinetconseil Vizea et M. Planche, 1er maire-adjoint, les axes de l'Agenda 2030 en cours de finalisation.

Accessible à partir de la page d'accueil de Jeparticipe (https://jeparticipe.ville-beauchamp.fr) ou directement sur YouTube (https://www.youtube.com/watch?v=2U69SS6WMLg)



L'Agenda 2030

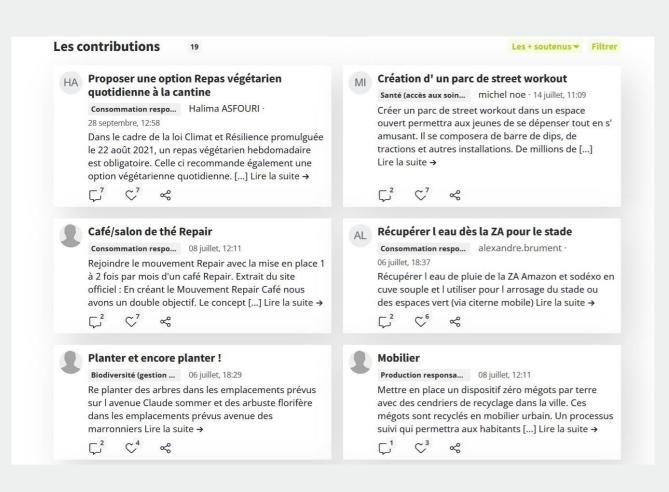
Un appel à idées a été lancé sur la plateforme participative





L'Agenda 2030

19 contributions proposées



Les plus soutenues :

- Une option de repas végétarien chaque jour à la cantine scolaire
- Création d'un espace d'activités physiques en libre accès (street workout)
- Création d'un Café Repair
- Récupération des eaux pluviales dans les zones d'activité économique pour l'arrosage du stade et des espaces publics

. . .



Développement durable

Consultation sur les ZAEnR

Zones d'accélération pour la production d'énergie renouvelable : donnez votre avis

Consultez et donnez votre avis sur la délimitation des zones d'accélération pour les énergies renouvelables proposée par la commune en matière de géothermie, de biomasse et de photovoltaïque.

La démarche

Participer



Accessible à partir de la page d'accueil de Jeparticipe (https://jeparticipe.ville-beauchamp.fr) ou directement sur le site de la CA Val Parisis (https://valparisis.fr/zones-acceleration-production-energie-renouvelable)



Dossiers

Suivi des points soulevés



Tous quartiers

- Installation de plans de Ville
 - Une mise à jour du plan existant va être réalisée avant un affichage à préciser
- Etat des armoires fibre optique sur le domaine public
 - C'est un problème général qui touche toutes les collectivités : il a fait l'objet d'une question écrite au Sénat en 2022. Le Ministère a enjoint les opérateurs de trouver des solutions. La Ville n'a pas de compétence en ce domaine : elle ne peut que remonter les doléances auprès de SFR (un formulaire est disponible sur le site de la Ville).

Un courrier a été adressé à XpFibre pour connaître les raisons de ces désordres et les mesures proposées pour y remédier.

- Souhait de créer un passage piéton sur la chaussée Jules César au débouché de l'avenue Gilbert Dru
 - La demande va être étudiée en lien avec la CA Val Parisis



Tous quartiers : propreté de la voirie

- Des questions ont été posées sur l'entretien courant de la voirie en matière de « mauvaises herbes », d'entretien des interstices végétalisés, etc.
 - Rappel : il appartient aux riverains de contribuer à la propreté du trottoir au droit de leur propriété
 - Le Règlement de voirie adopté en conseil municipal du 28 juin 2010 indique que « l'entretien régulier des trottoirs, désherbage, balayage, etc. incombe aux riverains au droit de leur propriété », Document sur le site de la Ville (https://ville-beauchamp.fr/services-et-demarches/voirie-et-assainissement/reglement-de-voirie)
 - Le rôle du service propreté de la Ville
 - Palayeuse: selon les secteurs et les nécessités de la saison (chute des feuilles en automne), elle passe entre une fois par semaine et une fois par mois au maximum.
 - Désherbage : compte tenu du linéaire à entretenir et des possibilités des agents (500 ml/jour en moyenne), le rythme d'intervention est de quatre fois dans l'année.



La Chasse

- Non respect de l'interdiction aux chiens du bois Barrachin
 - Cette interdiction vise à préserver la faune sauvage comme c'est le cas dans les parcs et espaces protégés. Un renforcement de la signalisation sur site en expliquant les raisons pourrait être envisagée.
- Accès au parking du Centre omnisports le week-end
 - Une nouvelle organisation a été mise en place afin que les utilisateurs du centre le week-end puissent accéder au parking et ne se garent pas der façon anarchique aux abords.
- Possibilité de créer un espace pour un foodtruck dans le secteur du stade
 - Force est de constater qu'à ce jour il n'y a pas de professionnel intéressé par un emplacement dans ce secteur



La Chasse

- Amoncellement d'immondices sur le terrain d'un pavillon avenue Curnonsky
 - Ce pavillon a été quelque temps inoccupé. Un premier nettoyage a été fait et une agence immobilière a mandat pour le mettre en vente.
- Travaux impasse des Cyprès
 - Le dossier a été pris en charge immédiatement et est suivi directement par Mme le Maire qui a notamment rencontré les riverains le 10 octobre dernier pour les informer de l'avancement du dossier.



La Folie Château

- Installation d'une boîte à déjections canines allée J.-J. Rousseau
 - Cette allée est une voie privée. Il appartiendrait donc aux copropriétaires de faire le nécessaire pour installer ce type d'équipement.
- Vitesse excessive avenue Boulé après le ralentisseur
 - Une étude est actuellement en cours qui s'inscrit dans la perspective globale des mobilités douces
- Fléchage sur l'avenue Boulé vers le « centre ville » (Gare)
 - Compte tenu de la distance entre l'avenue Boulé et la gare, et les divers itinéraires possibles, un tel fléchage ne paraît pas nécessairement pertinent à moins de multiplier les panneaux.
- Problèmes de visibilité de la signalisation chemin de Saint-Prix
 - Il a été constaté effectivement un défaut de visibilité de la signalisation à l'intersection avec l'avenue Evariste de Parny. Le panneau va être déplacé.



La Folie Château

- Bruits excessifs et vibrations générées par les ralentisseurs av. Sommer, notamment au passage des bus Lacroix
 - L'information a été remontée auprès des cars Lacroix. Ceux-ci nous ont communiqué des relevés de vitesse. Ainsi, le 5/10, ave Claude Sommer, les vitesses pour trois passages étaient de 22, 23 et 33 km/h.
 - D'autre part, le trajet du Beauchamp Urbain 30-09 sera prochainement modifié et les bus n'emprunteront plus ce tronçon.



Agenda

Calendrier



Calendrier des Conseils de quartier

Les conseils de quartier ont lieu les lundis des dates indiquées à 20h30 aux salles Anatole France – 18 avenue A. France.

	Date et horaire	Lieu
2023		
Plénière d'ouverture	Lundi 18 septembre - 20h30	Salles A. France
Conseils Bergère, Centre-Ville, La Chesnaie	Lundi 13 novembre - 20h30	Salles A. France
Conseils La Chasse, La Folie-Château	Lundi 20 novembre - 20h30	Salles A. France
2024		
Plénière des conseils	Lundi 29 janvier - 20h30	Salles A. France
Conseils Bergère, Centre-Ville, La Chesnaie	Lundi 18 mars - 20h30	Salles A. France
Conseils La Chasse, La Folie-Château	Lundi 25 mars - 20h30	Salles A. France
Plénière de clôture	Lundi 10 juin - 20h30	Salles A. France

Les ordres du jour, comptes rendus et supports de présentation peuvent être consultés sur le site de la ville.



Prochains rendez-vous - 2023

```
24 / 11 - Le grand large (Journée de lutte contre les violences faites aux femmes)
24 / 11 (fin des inscriptions) - Concours des décorations de Noël
25 / 11 - Le Magicien des couleurs
26 / 11 - Touspourtous
28 / 11 - Concert flûte et harpe (Mardi musique)
9 / 12 - Jam session
16/12 - Concert de Noël (Ecole municipale de musique)
17 / 12 - Prélude en bleu majeur
23 / 12 - D'un hiver à l'autre
```



Prochains rendez-vous - 2024

13/01 - Concert gospel

20 / 01 - Nuits de la lecture à la Médiathèque Joseph Kessel

27 / 01 - A la croisée des jeux

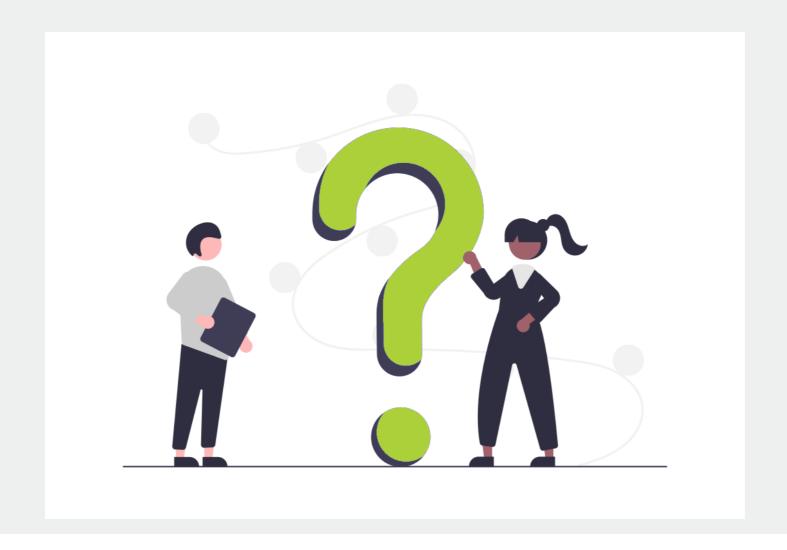


Toutes les informations, les dates, les tarifs, les modalités de réservation... sur le guide de la saison culturelle 2023-2024



Plénière des Conseils de quartier - conclusion

Souhaitez-vous prendre la parole





Merci de votre participation!

